

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE d' les Bouches-du-Rhône

S/6

COMMUNE de ROGNAC

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à _____

l'ouverture d'une enquête publique
sur la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

1

ENQUETE RELATIVE
A

L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux

5ème registre constitué des observations émises à partir du 4 octobre

Le commissaire enquêteur



4.10.2017 ,

②

GARCIA André.

GARCIA Michèle

L'installation d'un centre de stockage
par la Société RECYDIS représente un
grand danger en ce qui concerne la santé
des habitants de Rognac .

La très grande proximité des habitations
actuelles et futures à venir à l'emplacement
de la grande bastide fera subir aux
familles un grand risque sanitaire .

Il a été démontré que les risques de
maladies dont les cancers sont reconnus
plus importants autour de l'étang de Beus
qu'ailleurs .

Faut-il en rajouter ?

D'après le dossier de RECYDIS il semble
que la dite Société ne connaît pas elle-même
la nature des ~~dossiers~~ déchets à stocker -
question : Monsieur l'enquêteur peut-il
affirmer des précisions ?

André et Michèle GARCIA

576 AV des Oliviers

13340 ROGNAC -

SJ

Jeanne

M^a ARRIGIT Mamicelle
4, Rue des Tisserins
13340 Roquenac

(3)

Je soumets à votre attention M^a ARRIGIT Mamicelle
l'opposé à ce projet résultant d'adhésion des
Bouyaguet en pensant que à la campagne
je m'attend avec ce projet à une énorme
pluie et Beaucou de désaccord et de
ffugts de la maine qui ne se font pas
bien depuis ...

Fait à Roquenac le 11/10/2018

Yves Mamicelle

4/10/78

④

Rousse Arlette

8, rue Maurice Ravel
13360 Roquec.

Je suis opposée à l'installation
de la société Recyclair

à Rousset

pour les mêmes raisons que la mairie.
environnement, pollution routière,
etc...

(S)

M. et Mme ZEROUAL Abdelhamid et Christine
14 avenue des cèdres
les Bayaques
13340 ROGNAC

Nous sommes entièrement contre
l'implantation d'une usine de recyclage
de déchets sur notre commune, il y
va de la santé de tous et particuliè-
ment la santé de nos enfants et
petits enfants.

Nous souhaitons un environnement sain
et propre nécessaire au bon développement
de notre ville.

Fait à Rognac le 4/10/2018

⑥

M. d'ADDA FEVIN Bertrand

1165 AV des Lauriers

13340 Roquenac

le 08.10.2018

Scandaleux après les actes

Graves sur Beure on vient nous
maltraiter au sein du Régime
de la dictature fasciste à nos

Priests

Nous avons déjà une situation tellement
au plus épissante (50 m l'an dernier
moi)

Conseil de

Mme Marteau Annie
174 empl II Montaigne
13340 Roquebrune

(7)

Pous devons penser aux jeunes générations ...
Protégeons notre Provence, en préservant notre
"air" de nouvelles solutions

Annie Marteau

Ainsi que sa famille.

(8)

M^r XANTHOULIS gérard

12 AV DES LANCIENS.

LES BASTAQUETS

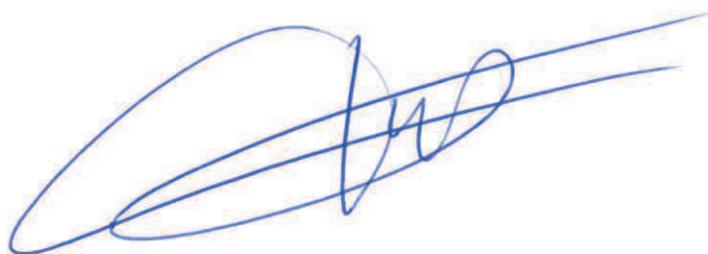
13360 Roquetaillée

je suis contre l'implantation

d'une usine de recyclage de déchets.

sur notre commune. Je crois que
nous devons assurer avec ce qui
nous environne : forêt, eaux --
il manque plus que l'air !!!!

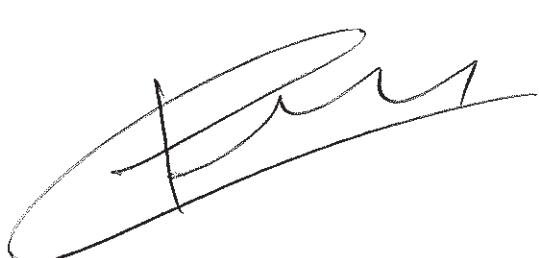
Rogue Pch. 10. 18.



③

Mr. PÉRONNE et Madame
156 Bd. ~~des~~ ^{de} Valois Combe
13340

Hausser
Je suis contre la construction
de cette décharge de
produit dangereux pour
la santé



Paula Roagna

4/10/18

M^{me} Marakas Céline et M^{me} Marakas Sébastien
Rue des Coquelicots BTF
13340 Rognac

Madame, Monsieur

je souhaite que M^{me} Marakas Céline étre opposée

à la construction de cette usine de recyclage de

déchets. Ses déchets sont dangereux pour

la santé des Rognacais et pour la commune.

Nos enfants doivent vivre dans un environnement
sain pour leur santé et leur développement

psycho-moteur. Ainsi que nos anciens
éloignés fragilisé par la vieillesse, la maladie....

Préservez notre environnement.

Fait à Rognac, le 6/6/18

marakas 

(11)

m^e Guichard Gaston
18. impasse rembrandt
13340. ROGNAC

je suis contre l'implantation.
de l'usine. Représ. à Rognac je
entièrement d'accord. avec les arguments
que nous présente le maire de Rognac
le 4 Octobre 2018.



M et mme ARTEKO Gabriel et Hélène

(12)

1 Impasse du Romain II

lotissement Chantelle

13340 ROGNAC

J'atteste par la présente que nous sommes contre le projet d'implantation de l'usine de traitement de déchets dangereux sur le site de Recydis à Rognac.

Il est impensable qu'un tel projet puisse se développer à côté de lotissements où vivent de nombreuses familles (Bargabets, Brets...) - la pollution et divers risques environnementaux touchent déjà beaucoup cette zone de Béne-Rognac (zone servizio, problèmes d'air pollué avec les usines chimiques et la torchère de Béne (fumé et odeurs), problèmes de circulation, nuisances sonores avions - nouvelles trajectoires qui survolent les Brets - ...).

Il est donc temps d'inverser les choses et de prendre soin des populations qui vivent à Rognac.

Nous soutenons donc la position de notre maire et tous ses arguments développés pour s'opposer à ce projet intolérable.

le 4/10/2018



M^r^e PASTOR Jean Claude
2^e rue Darius Milhaud.
Lot "les Bories".
13340 ROGNAC.

(13)

je suis au chevet de l'implantation de
l'usine RECYDIS à Rognac, et entièrement
d'accord avec les arguments que vous présentez
Monsieur le maire de Rognac.

Le 4 octobre 2018



MR et Mme CHRIQUI
Bd Denis Padovani
Résidence les montaignes
13340 rognac

14

Je suis contre l'implantation de l'usine
RECYDIS à rognac et entièrement d'accord
avec les arguments que vous présentez
Monsieur le Maire de rognac.

le 04 octobre 2018



M. Arost Alexandre
avenue de la plantade
le grand VACON
13340 Roynac

Roynac le 04/11/2018.
MS

Madame, Monsieur

Par la présente, je m'oppose fermement à la création d'un nouveau site de regroupement et de déchets dangereux sur la commune de Roynac.

Comme vous le savez, la population de Roynac est déjà très impactée par un grand nombre de polluants.

La municipalité s'efforce de rendre notre ville agréable à vivre et cela passe tout d'abord par un air plus sain.



LUGANY Paule
SSauv des Fleurs
"les Fregate"
13300 Roquebrune

16

Monsieur, le maire,

je suis contre l'installation de RECYDIS
une usine polluante pour l'environnement et
dangereuse pour la santé!

Notre région va déjà assez contribuer, il est
impensable d'en subir davantage

Roquebrune 4/10/2018



Rognac le 09/10/18 ⑯

M^r VERSINI

85 impasse Gustave Combet
13340 ROGNAC

Je souligne M^r Versini Pascal être entièrement contre une usine de recyclage sur la commune de Rognac. Je pense que les usines que nous avons déjet d'installer sur le contour de l'étang de Berre pollueront notre environnement.

Cordialement:

M^r VERSINI



Mme SALAH MICHELE.

le 4.10.2018

NS

12 Rue Dapias MILHAUD.
13340 ROGNAC

RAS le Bol de la Pollution

ON A DÉJA DÉMONTRÉ dans tous
LES CAS DE FIGURE.

MERCI DE NOUS ÊTRE MIEUX

OSS

(19)

Mme MURENT

22 Impasse du Romain L
13340 Rognac

Rognac le 4.10.2018

Je soussigne M Murenti être contre l'implantation
de cette usine de recyclage je pense que la
zone a été suffisamment pollue dans les années antérieure
pour continuer à polluer.

Nous voulons laisser à nos enfants un air plus
sain dans notre commune

,

R Murenti



Mme Martineau Monique
les Bonnes
14 rue Denis Milhaud
13340 ROGNAC

Rognac le 4/10/18

(29)

Je soussigne M^e Martineau Monique
être entièrement contre une usine de recyclage
sur la commune de Rognac.

Je pense que nous aurons assez
suffit de la pollution sur notre commune,
et nous ^{en}suffrons encore.

Mme Martineau

(21)

M^e COSENZA Lydie
565 avenue des Oliviers
Les Brûts
13340 RoGNAc

RoGNAc
le 04/06/2018

Je soussigné M^e COSENZA Lydie
étais contre l'implantation de
l'usine de recyclage sur RoGNAc.
Mes raisons sont les suivantes :

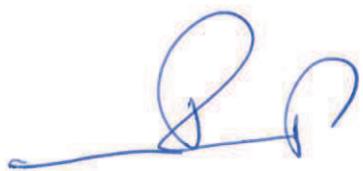
- Pollution
- Danger
- Risque sur la santé
- Mésavantages au niveau du
trafic routier.
- Ecologie menacée



PONS Raymonde
17 rue de la Langade
13340 ROGNAC

je suis contre l'implantation sur le
commune de Rognac d'un nouveau
traitement de l'amiante RECYDIS.
On fait tout dans les habitations et
dans les constructions pour se débarrasser
de l'amiante et n'est pas pour en suite
nous l'envelopper et le traiter sous
notre nez. dans un avenir déjà pollué
avec une forte densité de population.

Fait à Rognac le 4 10 2018



Nathine PONCE
les Bas jœufs
34 AV des cedres
13340 ROCHEFORT

(23)

Tout à fait contre l'implantation de cette société RECYPRIS à l'emplacement de chez moi. Il y a suffisamment de pollution autour de nous sans en rajouter !!.

Je pense aussi à mes filles et petits enfants vivant qui ne pourront se déplacer aux heures où l'on peut signer cette pétition. Je me permets donc de les associer à ma doléance !!.

Laissez nous respirer le peu d'air vain qu'il nous reste !!!.

Ponce
Nathine Ponce

Fabienne BERTHE
BAUME

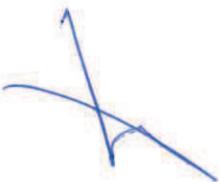
Sophie BERTHE
BERTHE

Nagali BERTHE
BERTHE

N° N° Dubernet
94 Rue Henri Ruyer
13340 Roquevaire

(24)

Stop à la pollution de Notre ville, que
l'Entreprise la fasse à coté de chez Elle



Mme DE SANTOS Françoise

29 Rue des glycines

13340 Roanne

Non à l'implantation de l'usine
de Traitement d'eaux usées (RECYS) .

Des raisons et mes craintes :

- la commune souffre déjà de pollution (raffineries et autres).
 - l'eau potable = Il y a t-il un risque ? l'eau étant très près (100m)
 - Usine à proximité des Barjouets = (écoles - commerces, habitations)
 - Accès Autoroutier - la Rue qui part du rond point des Barjouets jusqu'à l'actuel emplacement est assez étroite et l'on parle d'une grande quantité de camions par jour.
- Et bien d'autres craintes encore .

~~je dis STOP~~

Fait à Roanne le 4/10/2018

De Santos

M. Giordanino Seznec.

(26)

Il y a assez de facteur polluant à Roquemaure
en rajouter.

Surtout un produit comme l'amiante interdit en
France depuis très longtemps

Giordanino

ANNE-MARIE HAUSSEER
 180 RUE DU FEUAIL
 LES BAJEQUETS
 13340 ROGNAC

Madame, madame

Je lui oppose fermement à la construction
 de cette nouvelle usine sur la commune
 de Rognac.

Tous débattons déjà le peu de connaissances
 que nous avons sur la pollution
 de Bèze et de la Sône et
 d'autres usines sur cette commune.

Dans une émission médicale sur
 la 5 (matin corse d'Europe) il était
 dit publiquement que notre région
 de l'Aveyron de Bèze était la plus
polluée de France.

Cela dit tout !

Fait à Rognac le 4/10/2018

Anne Marie Hausseler

DAUNAIS Aurélie
5 Rue Emile Zola
13360 Rognac

Je m'oppose formellement au projet Récydis,
en cas d'incendie ce serait des fumées toxiques
que nous respirerions, de plus mon assistante
maternelle réside aux Barriquets il est hors de
question que mon enfant soit à proximité de
tels déchets toxiques. (955 tonnes!!)

N'erci de prendre en compte l'avis des
habitants, les principaux concernés, plutôt qu'un
industriel qui ne vit sûrement pas sur Rognac.

Cordialement

Aurélie DAUNAIS

(2)

M. BELLON Pascal
9 Rue des Seringats
Les Brêts 13340 ROGNAC

Je soussigné Mr BELLON Pascal
élu entièrement opposé à l'installation
de la société RECYDIS sur le site de Rognac
en vue d'installer un centre de tri de déchets
toxiques.
Les habitations sont trop près de ce nouveau
site closé.

Nous subissons trop de nuisances liées à la
pollution sur Rognac pour envisager à nouveau
l'implantation sur ces sites libérés.
La papeterie est en cours de démolition, l'ancien
usine de CABOT a été démolie, il faut mieux voter
évidemment l'implantation sur ces sites libérés.

Pascal BELLON



(30)

Dernières Béty.

J'suis formidablement opposé à toute forme d'immobilisme
pollut'assez Rogras. Notamment l'Amicante qui a
courri tant de mots dijox : un'et pas la peine d'un
maj'outre.

Dernières

(31)

Mme picoller Shanel

2861 Route d'air

Rosnac -

Stop ! arrêtez de prendre

Rosnac pour une poubelle nationale.

On a assez de pollution !

Que l'entreprise qui a projet de faire cette poubelle ,aille la faire à côté de sa maison

Picoller

Fredenigle Segret

. 250g la gembine

ep 20

133H0 Rognac.

Se ses fermentit oppose à
ce projet de dîneres. Encore un
bien russe dans mon village.

Déjà par mal de problème de

carte alors Stop. Non à

cette souche

Freshipre

segret

Dagalie picolle

2561 Rue d'Orléans

Rosnac -

Etant dans le métier du
jardinage je connais toutes les
nuances que vous voudrez nous
enseigner. Politique sur sol.

arbres. Non je refuse

cette somme

Dagalie picolle

Mme Opale Mandelis.
26 Avenue Cornille Pelletan
13340 Rognac.

(34)

je suis défavorable à l'implantation d'une activité tel que la société RECYDIS,
je souhaite que ma commune reste dans un cadre de vie sain et paisible.

tu vu des projets futurs dans le secteur des Ponts Banjaquebs.

Cette implantation n'est pas dans l'environnement

Bon à vous



M. CHASSAUD Gilles
130 Chemin de la Source
13340 ROGNAC.

(35)

je suis contre ce projet qui va
encore plus polluer notre air
qui l'est déjà assez.

Essayons d'améliorer la qualité
de l'air autour de l'étang

J. Chassaud

(36)

Mme GARCIA Angel
77 Rue des Morilles
13340 ROGNAC -

Rognac le 04 octobre 2018

je veux par la présente m'opposer au projet
d'installation de la Ste' Recyclis en vue de la
création d'un système de traitement de déchets
dangereux & toxiques -

GARCIA Angel.



(37)

SAVARY Guy
SAVARY Arlette

93 Impasse Cézanne 7.

Rognac.

Rognac subit déjà la pollution des usines du pourtour de l'Etang de Berre. Aussi nous sommes opposés à la construction de cette usine par la société RECYDIS pour le tri des déchets dangereux -- sur notre commune - Cette usine est dangereuse pour la sécurité et la santé de la population.

Guy
SAVARY Guy

Arlette
SAVARY Arlette

Fait à Rognac le 5 octobre 2018.

Maison Philippine / Daniel

(33)

15 rue des Ormes

les Barjaquels

13340 Rognac

Tél: /

Je soussignée M^r et Madame Masia philippine / Daniel
opposée à la construction de cette usine

par la Société Recypis pour le tri des
déchets dangereux sur notre commune

Cette usine est dangereuse pour la santé
des citoyens rognacais; ainsi que pour
l'environnement de notre commune.

Fait à Rognac le 5 octobre 2018

Mme Masia philippine

Maria

Mme et Mme TONNA Michel
Les Bois

30 Rue Maurice Ravel
13340 ROUANTE

je souignés M^e et M^e TONNA Michel
sont catégoriquement opposés à l'implantation
de l'usine de recyclage de déchets dangereux
Cette société RECYDIS représente un
réel danger pour la santé de tous les
residents. Nous savons pertinemment qu'il
court un risque réel, leur recyclage "déchets"
comporte des risques de toxicité. Surtout
quand ces déchets proviennent de l'industrie ou
autres.
Le passé nous a malheureusement appris que
la mauvaise gestion des déchets malades
entraîne des catastrophes sanitaires qui
peuvent être incontournables au fil du temps.
Pensez à nos enfants et à nos
petits enfants, ne leurs laissons pas

(4) une commune sinistrée, polluée, qui
devient une décharge !!!

Fait à Rospes le 4 octobre 2018

MR TONNA Nadine

Tonna

MR TONNA Michel

Tonna

(41)

Mme Ternullo Michèle

Non à la Pollution de notre ville, laissez
nous vivre tranquille.

Ternullo

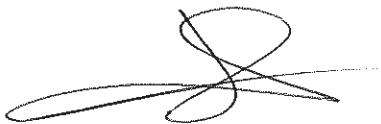
Mr Joseph Christophe
430 Chemin des Tamaris
13340 Rognac

le 05/10/18 (42)

Objet: Avis d'implantation de la société
Recyclis sur la commune de Rognac.

Je suis contre ce projet d'installation sur
la commune de Rognac principalement pour des
raisons l'image. En effet, je pense que la commune
supporte déjà lourdement les effets visuels des curres
de stockage de carburant situés à proximité, de
la flamme qui donne l'image d'un rejet à proximité.
Ainsi que l'eau douce rejetée par EDF.

Au détriment des communes comme Vélines
ou les pennes qui sont très orienté sur les grandes
entreprises - Rognac doit garder l'image du village
qui se bat pour son patrimoine naturelle.
C'est la première raison pour laquelle j'habite
à Rognac.



(43)

Mr et M^e Reyrier François
48 impasse des Pilas IV
13340 ROGNAC

le 05/10/2018.

On est tous a fait contre l'implantation
de l'usine
Societe Recyclis

Déjà Trop de pollution.
ça suffit
Trop c'est trop

On nous parle que d'écologie

mais sur notre commune

on amplifie la pollution.

J'estime qu'on en prendra compte

(44)

Monsieur RUSSO Albert
Madame RUSSO Dolores
Les Fregates
252 rue des Tulipes
13340 ROTENAC

Par la présente nous venons nous
opposer à l'installation de la
Société RECYDIS (Traitement et
Méthydage des déchets dangereux
et toxiques) sur le site de
ROTONAC.

Nous subissons trop de nuisance
et de pollution pour en
Majoriter

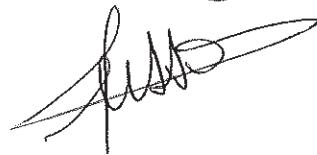
Nous vous demandons de bien
veuillez prendre en compte
l'avis des habitants de wantz

à Roquac

Russo Albert



Russo Dolores



1^{me} Goussu Caroline
8 AV Des Lauriers
les Bargaquets
13340 Rognac

(FS)

k = 5 octobre | 2018

Je suis défavorable à l'implantation d'une activité tel que la Société Récydis . Trop de nuisances et de pollution pour en rajouter .

Je désire que ma commune reste dans un cadre de vie sain et paisible pour tous les habitants de Rognac ainsi que pour mes enfants .

Je vous demande de bien vouloir prendre en compte l'avis des habitants des Bargaquets , et des Rognacciis .



1^{me} Goussu .

(46)

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, DOUCE Alain, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du
4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018
de _____ heures _____ à _____ heures _____
et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par 43 personnes (pages
n°s 2 à 45).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018
à M. Le Préfet de Bouches du Rhône